

Master Communication et stratégies culturelles

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Culture et communication

Parcours : Formation initiale

Durée de la formation

24 mois ou 12 mois (si entrée en 2^e année de master)

Rythme de la formation

La 1^{re} année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 3 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger. La 2^e année comprend une période de cours à temps plein au CELSA de mi-septembre à février, suivie d'un stage de 6 mois en France ou à l'étranger.

Responsable(s) de Formation



OLIVIER AÏM

Maître de conférences



LISA BOLZ

Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique



AÏSSATOU DIALLO-CAMARA

Coordinatrice pédagogique

Tarif

Master 1 : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).

Master 2 en formation initiale : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).

Master 2 en formation continue : 8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact

Orientation étudiante et concours formation initiale

Catherine Jolis

catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

Orientation et accompagnement en formation continue

Yosra Garmi

yosra.garmi@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede

carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Communication et stratégies culturelles propose un programme sur deux années qui articule les fondamentaux de la communication (plan de communication, médias, gestion de projet, planning stratégique) à la découverte et à l'apprentissage des stratégies culturelles. Il s'agit tout autant de former aux enjeux les plus contemporains de la communication culturelle qu'à la place de plus en plus forte qu'occupe la culture dans les stratégies de communication des entreprises, des institutions et des territoires. Le programme se compose d'enseignements à la fois théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences de l'information et de la communication, ainsi que par des intervenants dans les domaines auxquels prépare le master. Les enseignements s'appuient sur des formats d'apprentissage diversifiés : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, ateliers, briefs et présentations professionnelles et mises en situation pratiques. La place de la recherche est également centrale dans la formation à travers la réalisation de plusieurs exercices universitaires appliqués : un travail de groupe en première année de master et un mémoire individuel en seconde année.

Le master a pour objectif de former des spécialistes de la communication de haut niveau et de développer des compétences leur permettant, au-delà de la seule maîtrise des outils, de concevoir les stratégies de communication des entreprises, des institutions, des territoires ou des marques qui s'engagent dans une logique de développement ou d'expression culturelle.

PUBLIC

Le master Communication et stratégies culturelles s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art ...)
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 3^e année de la licence Information et communication parcours Culture et communication du CELSA
- en 2^e année, aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS)
- en 2^e année, aux personnes qui souhaitent s'engager dans une reprise d'études ou une transition professionnelle, titulaires d'un diplôme Bac + 4 ou équivalent (240 ECTS).

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et comprendre les enjeux de communication dans le domaine large de la culture grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et des sciences humaines et sociales.
- Concevoir des stratégies de communication dans des organisations et des structures qui s'inscrivent dans le champ culturel, grâce à une maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Anticiper et accompagner les transformations d'une organisation dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication.
- Comprendre l'évolution des périmètres de la culture au sein des institutions et des entreprises à travers leurs logiques de diversification et d'hybridation.
- Gérer des projets culturels.
- Mettre en résonance les évolutions médiatiques et technologiques (numérique et IA) avec les stratégies de développement et de diversification culturelle des entreprises et des institutions.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1^{er} et 2^e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Communication et industries culturelles. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.

Le 2^e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI – Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3^e année de licence au CELSA).

Le 3^e semestre se déroule au CELSA (350h de cours), suivi du 4^e semestre qui comprend un stage en France ou à l'étranger de 6 mois maximum (à partir du mois de février) ou un séjour d'études à l'étranger.

En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1^{re} année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2^e et 3^e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent au sein d'un service de communication d'une entreprise, d'une institution, d'un institut, d'un territoire ou d'une agence qui s'inscrit dans le champ de la culture (agence culturelle, musée ou institutions patrimoniales, service culturel d'une ville ou région, etc.).

Elles et ils occupent des postes de chargée ou chargé de communication, directrice ou directeur de la communication, responsable de la communication externe, chargée ou chargé de projet culturel, éditorial ou de communication digitale, responsable de programmation, consultante ou consultant en communication.

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉS DES STAGES

Association La Source-Paris, B'O Prod, Casa de Velazquez, Communic'art, Dionysiac Tour, Établissement Public Paris Musées EPPM, Havas Paris, Label Prochain Rêve, Le Clos Lucé, Le Printemps de Bourges, Onepoint, Pernod Ricard France, PLEAD, Points, Ramona Productions, SAFI, Maison&Objet, Sony Music Entertainment France SAS, The Kooples Diffusion, Wildkat PR agence de communication dans la musique classique, Chambre avec vue Productions (Rio de Janeiro, Brésil).

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.

Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master est organisé en 4 semestres.

SEMESTRE 1**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Approche socioculturelle de l'information et des médias
- Anthropologie du monde contemporain
- Transition environnementale et communication
- Transition environnementale et communication – Cas pratiques

Enseignements de spécialité

- Études qualitatives et quantitatives – Présentation et enjeux
- Études qualitatives et quantitatives – Cas pratiques
- Culture et création publicitaire – Présentation
- Culture et création publicitaire – Cas pratiques
- Planning stratégique

Enseignements méthodologiques

- Gestion de projet culturel – Enjeux professionnels
- Gestion de projet culturel – Cas pratiques et visites
- Mémoire – Dossier écrit et soutenance
- Cours de méthodologie générale
- Mémoire d'études et de recherche – Suivi de groupe

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 2**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Sociologie des organisations
- Droit de la communication et des médias

Enseignements de spécialité

- L'événementiel culturel : enjeux organisationnels et financiers
- Sémiologie de la culture
- Sémiologie de la culture – Cas pratiques
- Stratégie médiatique et communication culturelle

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Communication stratégique et influence
- Culture et expérience de marque
- Culture et expérience de marque – Cas pratiques

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 3**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Culture et communication
- Sémiologie et muséologie
- Stratégie de communication et organisations

Enseignements de spécialité

- Gestion de projets culturels
- Cultures de marques et planning stratégique
- Mécénat culturel et communication d'intérêt général

Enseignements complémentaires

- Plan de communication et Business Game
- Marketing, art et culture
- Management stratégique face à l'environnement interculturel
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- IA et données urbaines
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 4**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Industries culturelles et médias
- Stratégie de communication et territoires

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi personnalisé
- Mémoire – Dossier écrit et soutenance
- Stage

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication financière internationale
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Enseignements facultatifs (S1 à S4)

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

L'accès au master est sélectif. Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Les conditions d'accès sont détaillées ici, selon le niveau d'entrée (1^{er} ou 2^e année), la voie d'accès et le type de formation (formation initiale ou continue). Des conseils pour préparer le concours sont donnés sur la page « Rejoindre nos formations ».

ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 1^{re} année de master en formation initiale (avec stage), il faut avoir validé avec succès une formation de 180 ECTS, ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Trois voies d'accès au concours sont possibles :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours

Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats répondent devant jury à une question théorique choisie au hasard (20 minutes de préparation) et exposent leur projet d'insertion dans l'école ; le jury évalue alors la capacité d'analyse et de structuration de la pensée, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi leur place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée. Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2^E ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 2^e année de master en formation initiale avec stage, il faut avoir validé avec succès une formation de 240 ECTS, ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA, accessible par :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent)
- le réseau Campus France

Déroulé du concours

Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats s'entretiennent avec les membres du jury, qui les évaluent en fonction de leurs qualités de réflexion, de leur culture générale, de leurs connaissances dans la spécialité, de leurs motivations pour l'orientation choisie, ainsi que de leur personnalité. À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi la place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, celle du CELSA et celle de Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée. Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2^E ANNÉE DE MASTER (FORMATION CONTINUE)

La 2^e année du master est ouverte aux personnes en activité, en reprise d'études ou en transition professionnelle. Pour intégrer la formation, il faut avoir 26 ans ou plus, pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle minimum, être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS au moins, ou équivalent), candidater et être sélectionné.

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Les candidates et candidats qui ne justifient pas du diplôme demandé (bac + 4) doivent joindre à leur dossier de candidature une demande écrite de VAPP adressée à la direction de l'École (*via* la plateforme concours). Ils et elles doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac + 2 minimum (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

En savoir plus.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/*.

La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.

** des frais de dossier s'appliquent.*

Calendrier et étapes de la candidature

Découvrir le calendrier prévisionnel des dates de concours ici.

Admissibilité

La commission pédagogique procède à une évaluation sur la base des pièces du dossier de candidature.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparer l'admission : bibliographie et conseils